

Dijon. 27 Octobre 1895 -

Bon cher ami, j'aurais besoin pour le cours
supplémentaire qu'on m'a infligé cette
année, du livre de Fillel sur le Droit de
la Guerre, je l'avais demandé pour notre
Bibliothèque de l'École. On a bien trouvé
le tome II et je l'ai entre les mains. Mais
on me dit que le tome I^{er} est épuisé
et ne se retrouve plus facilement. Je ne
doute pas de l'exactitude de cette information
qui émane de Bédier le fournisseur attitré de
M. Dubuisson. Mais, comme le dit Bédier n'est
pas spécialiste pour les ouvrages juridiques,
je me dis qu'on pourrait peut-être trouver un
exemplaire chez un des libraires de la rue Cassin.

Excusez-moi, quand vous iez dans quelques jours à vos examens, vous informez des Bousseau l'éditair si le tom I de ce droit de la Guerre deillet est bien épuisé; et si l'on se peut en copier une très-prochaine réimpression. Si vous trouvez un exemplaire, dans un état quelconque, vous m'obligeriez en me le faisant envoyer, avec faveur au nom de la Bibliothèque universitaire de Jéfont. Ne vous déchargez pas spécialement pour cette petite affaire. Rien en presse. Mais j'voudrais bien avoir le livre en question dans une huitaine de jours - or, toutefois on peut le retarder. Il ne s'agit que du tom I.

A propos de livres, j'vous rappelle que j'ai encore à vous les 3 vol. de Habbe sur le droit suisse + vos notes du cours d'histoire du droit de datant: 1894-1895.

Profonds respects de ma part à Madame Gabille avec l'affection des souvenirs de ma femme. Et pour vous, toutes mes amitiés.

R. Geny

71



Monsieur R. Gallies.

Professeur agrégé à la Faculté de Droit

rue du Pré-aux-Clercs. 10 bis

Paris.

